Informations de Locronan

Keleier Lokorn

Ville de Locronan
Kêr Lokorn

AOÛT 2021

JOB 1907-1981

Joseph Le Gall, dit Job, est né à Morlaix en 1907, d'Yves Le Gall et d'Anne Marie Daniélou. Son père Yves, cordonnier, était veuf de Marie Auffret dont il avait eu un fils Jean-Baptiste en 1892. On sait peu de choses de son enfance, sinon qu'il n'aime pas l'école, se dissipe facilement si bien qu'on le fait entrer très tôt en apprentissage chez un antiquaire restaurateur de meubles de Morlaix, Monsieur Tréanton, qui fabrique également des statues, principalement de saints; c'est sans doute là que se sont révélés ses dons pour la sculpture.

Il arrive un beau matin de 1929 à Locronan et installe très vite son atelier sur la place, tout d'abord au début de la rue Lann devant la maison Brelivet,. On y aperçoit des statues de saints polychromes qu'il faisait sans doute déjà chez Monsieur Tréanton. Il s'installera ensuite rue du Prieuré à l'emplacement de la cheminée de la maison détruite en 1874, puis devant l'actuelle crêperie Ty Coz.

Sa venue doit avoir été facilitée par son frère, qui depuis 1920, était l'époux de Marie Bernard de Plogonnec et encouragée par Monsieur Tréanton. Il ne quittera plus Locronan où il deviendra célèbre sous le nom de JOB, imagier, comme dans les anciens comptes de fabrique où « *l'image de Saint-Ronan* » désignait la statue du saint.

Le maire de Locronan était alors Charles Daniélou, ministre de la marine, qui avait fait construire le manoir de Kerguénolé en 1907. Conquis par le talent du sculpteur, il le poussera à approfondir son art, ce sera d'ailleurs lui qui, grâce à une commande de buste pour son ami Aristide Briand, lui ouvrira les portes de personnages fortunés et importants.

Job, arrivé totalement démuni à Locronan, deviendra après quelques décennies le propriétaire du manoir de Kerguénolé.

Dans les années 30, ce sera sa période des bustes polis; homme à la mémoire visuelle infaillible, il était capable de sculpter directement dans le bois un visage juste entrevu. Il créera de multiples « têtes » de personnalités locales ou nationales, facilement reconnaissables.

Il explore les églises et chapelles de la région pour en photographier les saints dans les moindres détails puis, à partir de 1970, en réaliser des moulages. Il puise aussi ses modèles dans les huttes de la troménie; il fera diverses statues pour la grande troménie de 1947 en particulier pour Plonévez-Porzay : une sainte Anne et un saint Millau.

Ses statues, une fois sculptées, étaient polies par les enfants du village puis peintes et vieillies par un brûlage superficiel à l'essence de térébenthine. Il ne semble pas qu'il ait été guidé par des motifs religieux et il était parfois en conflit avec le recteur qui lui reprochait de travailler pendant l'office dominical.

Comme les artisans du Moyen Age, tous les anonymes qui nous ont laissé leurs statues dans les églises bretonnes, il travaillait à la commande et ses créations pouvaient ensuite vivre leur vie de saint et être vénérées.

Sa réussite, due avant tout à son talent exceptionnel, sera aussi facilitée par l'essor du tourisme. A partir des années 1930, beaucoup d'artistes viendront exercer leur art à Locronan d'où une augmentation croissante des touristes qui seront autant de clients potentiels pour Job.

A la fin des années 1950, il commence à s'intéresser à la pratique des silhouettes, un art ramené de Montmartre et en fera l'une de ses activités estivales, découpant les profils en papier de ses admirateurs.

Source : Les mémoires de Locronan

Le mot du Maire

VOS ELUS TRAVAILLENT CHAQUE JOUR A :

L'aménagement des espaces publics

Des aménagements paysagers en entrées de bourg ont déjà été réalisés place des Charrettes et rue du Prieuré.
Un nettoyage des talus empierrés à l'entrée du village rue de Châteaulin a été effectué.
Des bancs ont été achetés et seront installés....

La réfection des voiries

Des premiers travaux de réfection ont d'ores et déjà été effectués dans les hameaux hors du centre-bourg : chemin de Ty Rouz, chemin de Kervellic, chemin du Menec, et chemin Parc David, nous poursuivrons et terminerons la rénovation des chaussées.
Un programme important est en cours d'étude et sera engagé sur la durée du mandat municipal. Ce programme fera l'objet d'une information publique fin septembre-début octobre. Il comprendra la réfection de la voirie, le pavage et l'aménagement de la place de la Mairie; le réaménagement de la rue du Prieuré et de la rue du Four jusqu'à la salle Ty Lokorn. Il sera réalisé en plusieurs phases et aura plusieurs objectifs.

- Un embellissement des entrées de la Cité,
- Une sécurisation des circulations piétonnes,
- Un ralentissement, voire une limitation, des circulations automobiles,
- Une harmonisation du traitement des voiries en centre bourg et une mise en cohérence du traitement des voies avec le patrimoine bâti.

L'entretien et le renouvellement des réseaux (eau potable, eaux pluviales, assainissement) sont de la compétence de la communauté d'agglomération. Aussi, nous avons saisi les services compétents afin qu'une programmation des éventuelles interventions des concessionnaires de QBO soit effectuée avant l'engagement par la commune des travaux envisagés.

Les parkings

Aujourd'hui, Locronan offre 1500 places de stationnement ce qui est considérable pour une commune de 800 habitants. (Tourisme, Troménie, Illuminations, Tour de France, etc ...).
Mais l'objectif de la municipalité est d'accroître la qualité de l'accueil sur ces emplacements et d'adapter cet accueil aux modes de mobilité. Autrement dit, l'ambition est d'aménager à l'entrée principale de la commune une aire d'accueil et de stationnement « multimodale ».
C'est la raison pour laquelle, vos élus ont travaillé depuis un an avec les services de l'agglomération, avec Quimper-Cornouaille-Développement (agence de développement des filières économiques et de la destination touristique de la Cornouaille), et avec la Région Bretagne sur un schéma d'accueil des camping-cars, des cars, des véhicules légers et des vélos permettant d'apporter les services attendus aujourd'hui par les utilisateurs de ces différents modes de transport ou de déplacement. Ils ont obtenu que Locronan soit choisi comme site prioritaire sur le territoire de Quimper-Bretagne-Occidentale pour la poursuite des études nécessaires à un réaménagement de la zone de stationnement à l'entrée du bourg par la Rue du Prieuré qui pourrait consister : à compléter les services offerts sur l'aire de camping-cars (eau , électricité , déchets …), à y adjoindre une aire d'accueil vélos (avec consignes et recharge des batteries pour les vélos à assistance électrique), à revoir l'éclairage des parkings, à mieux délimiter les zones de stationnement entre véhicules légers et véhicules de plus grands gabarits, etc…

Les chemins creux

Largement préservé du remembrement, Locronan possède un des plus beaux réseaux de chemins creux de la Région. Un travail long et riche de recensement de l'histoire de chaque chemin, de recherche des noms originels (en breton et en Français sur la base du cadastre napoléonien) a été réalisé au cours de l'année écoulée. Ce travail se traduira par la création prochaine d'un parcours toponymique permettant de découvrir et de sauvegarder l'histoire locale. La signalétique (en bois de chêne ou châtaigner s'intégrant au paysage) comportera dans un 2ème temps des QR Codes facilitant cette découverte.

Locronan, « site d'exception naturel et culturel »

Locronan s'est porté candidate au dispositif créé par la Région Bretagne destiné à aider techniquement et financièrement des sites emblématiques et à forte notoriété qui font rayonner l'image de la Bretagne. La Région et l'Association « les petites cités de caractères » accompagnent ces sites dans la structuration de l'offre touristique et la qualité de l'accueil. Au final, deux communes de Bretagne seulement ont été sélectionnées en 2021 : Rochefort-en-Terre et Locronan. Le lancement officiel du dispositif a eu lieu à Locronan le 2 juillet dernier. Locronan disposera d'une aide globale de la Région de 240 000 euros sur trois ans (200 000 euros en investissement, et 40 000 euros en fonctionnement).

L'étude lancée par la Région portera sur les projets proposés par vos élus : le stationnement (déjà évoqué), la circulation piétonne, la gestion des flux de visiteurs au regard du niveau d'acceptabilité des habitants de Locronan, la mise en oeuvre d'un parcours d'interprétation, l'amélioration de la signalétique des services, la mise en lumière du bourg et des éléments remarquables du patrimoine, l'aménagement du Manoir de Kerguénolé, de son parc et de son environnement pour en faire un lieu de promenade autour du manoir, les paysages et perspectives naturels, les circuits de promenade hors du bourg … Locronan est une cité touristique mais en aucun cas une ville-musée. Vos élus sont attachés à en faire pour tous un lieu où il fait bon vivre, que l'on soit résidents permanents ou visiteurs

L'itinérance vélos

Locronan est associée étroitement aux projets d'itinérance vélos travaillés sur l'agglomération et sur la Destination Touristique de Cornouaille (Quimper-Cornouaille-Développement). Locronan a inscrit notamment l'étude d'un lien avec la « voie verte » (ancienne ligne de chemin de fer) reliant Quimper à Douarnenez. Ce parcours nécessite des aménagements entre Ty Planche et le centre de Quimper d'un côté, et Le Juch et Locronan de l'autre (via la forêt du Nevet). Locronan travaille aussi sur les liaisons vélos possibles avec la plage de Kervel. Ce travail nécessitera l'implication du Département et des communes voisines pour la traversée des voies de leur compétence.

Etude paysagère du CAUE

Vos élus ont sollicité le CAUE (Conseil Architectural de l'Urbanisme et de l'Environnement /Service de conseil et d'assistance aux collectivités du Conseil Départemental) pour réaliser une étude sur le patrimoine « vert » de la commune, c'est-à-dire sur la protection des espaces naturels, des perspectives, des chemins creux, du bocage particulièrement riches à Locronan. Le CAUE a fourni un premier rendu portant sur les vues et perspectives. La commune lui a demandé de compléter son travail par un relevé des essences végétales existantes dans le bocage, par la préconisation de mesures de protection des talus ou de renouvellement de ces essences et par une proposition de liaisons douces à aménager pour relier les chemins entrecoupés par des voies départementales et communales.

Procédure de classement de Locronan en SPR (Site Patrimonial Remarquable)

Le code du patrimoine précise : « sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ….Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur ». Nul ne doute que Locronan réponde à ces critères. De plus, ce classement est lié à la conservation du label de « Petite Cité de Caractère » obtenu par Locronan en 1976. En conséquence, vos élus ont lancé cette procédure suivie par la Direction Régionale aux Affaires Culturelles (DRAC) et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Elle s'étalera sur 3 ou 4 années et fera l'objet de présentations, de documents ou d'expositions afin que la population s'approprie la démarche.

Le classement en SPR permettra la protection du bâti mais aussi des espaces naturels. Elle apportera certes des obligations mais surtout, et avant tout, des clarifications au regard de la définition des périmètres de protection et des dispositions actuellement applicables en matière d'urbanisme (construction, rénovation, restauration) ou d'utilisation des sols sur le territoire de la commune.

Procédure de travaux sur l'Eglise Saint-Ronan et la Chapelle Bonne-Nouvelle

Des désordres majeurs étant apparus sur la bâti de la Chapelle Bonne-Nouvelle, la municipalité a alerté l'Architecte des Bâtiments de France sur la nécessité d'engager des travaux sur la toiture et les murs d'enceinte de la Chapelle. Une procédure a été lancée pour le choix d'un architecte du patrimoine qui sera chargé d'un projet de restauration de l'ensemble classé (Chapelle, fontaine-lavoir et calvaire). Par ailleurs, l'Eglise Saint-Ronan nécessite de son côté plusieurs interventions sur l'autel et sur d'éventuelles infiltrations d'eau. La même procédure a été engagée pour ces travaux. Enfin, la poursuite de la réfection des voutes et de la mise à jour des hermines originelles et autres marques symboliques va être lancée.

Schéma territorial de l'eau

Là encore, vos élus de Locronan sont fortement impliqués dans le comité de pilotage dont l'objet est de bâtir un schéma de production, distribution et traitement de l'eau (eau potable et assainissement) sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et au-delà sachant que la réflexion est à conduire en cohérence avec les bassins versants et non en fonction des frontières administratives des collectivités. Ce travail de longue haleine est nécessairement engagé en concertation avec les agglomérations voisines et invite à s'interroger sur les intercommunications existantes entre réseaux dans le Finistère encore plus qu'ailleurs en raison de la configuration des ressources et des multiples captages existants.

L'alimentation

Vos élus ont décidé, et d'ores et déjà mis en place, une restauration scolaire faisant appel aux circuits courts et bio. Pour la rentrée 2021-2022, les repas des enfants de l'Ecole Anne de Bretagne et du Centre de Loisirs seront fournis par les Ateliers de Cornouaille à partir de produits frais et bio, produits à proximité. De plus, les Ateliers de Cornouaille emploient du personnel en insertion.

Par ailleurs, Locronan est associée à l'engagement pris par l'Agglomération dans la création d'un Projet Alimentaire Territorial. Ce dispositif créé par l'Etat vise à engager les territoires à travailler au rapprochement entre producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs de produits alimentaires en vue de développer une agriculture permettant un approvisionnement local et une meilleure qualité d'alimentation.

...suite...

Schéma de collecte, traitement et recyclage des déchets

Les contrats avec les délégataires arrivant à échéance en fin 2022 , l'agglomération a lancé une réflexion prenant en compte les nouvelles recommandations en matière de collecte séparative des différents types de déchets (ordures ménagères, déchets ménagers assimilables, déchets secs dont emballages, verres, cartons, déchets fermentescibles, déchets verts …) et de traitement (revalorisation énergétique, compostage individuel ou sur plate-forme collective) et les divers types de financement et de facturation du service rendu (TEOM, REOM, Taxe ou Redevance incitative). Les élus de Locronan prennent une part très active dans ce projet. Ils siègent au Comité de Pilotage et dans les ateliers mis en place par Quimper-Bretagne-Occidentale pour la construction d'un nouveau schéma. Ils feront valoir les attentes des locronanais en matière notamment de collecte de déchets verts ou d'encombrants D'ores et déjà, et sans attendre les nouvelles dispositions, une révision de la dotation des conteneurs par quartier est en cours. Un « rééquilibrage » des volumes et du nombre de conteneurs jaunes a été entamé dans certains quartiers afin d'éviter les dépôts et éparpillements de sacs sur le sol. Ce travail va se poursuivre avec les services de l'agglomération.

Vos élus profitent de l'occasion pour rappeler que les espaces de regroupement des bacs - actuels points de collecte- ne sont pas des « déchèteries » et que les cartons ou emballages encombrants (polystyrène, cartons) ou objets divers n'entrant pas dans les sacs gris ou jaunes sont à déposer précisément dans l'une des déchèteries de l'agglomération. Ils ne sont pas collectés par les camions-bennes destinés à la collecte de déchets ménagers.

Autre rappel : Quimper-Bretagne-Occidentale peut fournir des composteurs aux habitants des 14 communes qui le souhaitent. Ces composteurs sont bien entendu à installer dans leurs jardins ou sur le périmètre de leur propriété. Aucun composteur ne peut être installé sur le domaine public s'il n'est pas intégré au service public d'élimination des déchets organisé par la commune et par l'agglomération qui a la compétence sur le sujet.

Par ailleurs, QBO organise de façon continue des opérations de sensibilisation au tri ou au compostage pour les écoles ou les habitants des communes de l'agglomération. Vos élus relanceront cette dernière initiative sur notre commune de Locronan dès que les études en cours sur le schéma de collecte, traitement et recyclage des déchets lancées par QBO permettront de présenter le projet retenu.

Antoine GABRIELE

Hommage à JOB

Afin d'honorer la mémoire de Joseph LE GALL dit JOB, en accord avec la famille, le CM a souhaité changer la toponymie de la Rue des Charrettes, pour la partie allant de la placette à la sortie du bourg, par le nom de cet artiste qui a laissé une trace marquante dans notre Cité.
Les riverains en sont informés.

Voilà 40 ans que JOB est parti !
Le 24 et le 25 juillet, sa famille et l'association « Les Mémoires de Locronan » l'ont honoré par l'exposition d'une trentaine de pièces représentatives de son œuvre, au rez-de-chaussée rénové du musée d'arts « Charles DANIÉLOU ».
Pour juillet 2022, la commune prépare une grande rétrospective de l'œuvre de cet artiste local, internationalement connu !

Souvenirs d'été ...

le 2 juin, Odette Guéguen, née Gouerec, a célébré son siècle, entourée de ses proches, et notamment de ses enfants (*): René, Corentin et Daniel et de Marie-Thérèse, sa belle-fille. C'est à son domicile de Rodou Huella, qu'elle a eu la visite des élus. Antoine Gabriele, le maire, a eu un mot attentionné pour la doyenne locronanaise.

(*) Jean-Yves (absent sur la photo)

Arbre de Mai

Cette année encore, l'usage s'est adapté. !

Selon la tradition séculaire, chaque année, le premier samedi du mois de MAI un Hêtre est planté sur la place de l'église afin de célébrer l'été. L'arbre reste sur place jusqu'à la Saint-Jean, il est alors abattu à la main par les jeunes Locronanais de 19 ans et les branches alimentent le feu de la Saint-Jean. Si on remonte aux origines, la tradition celte y voit le symbole d'un rite de passage vers la nouvelle saison et vers l'âge adulte. Choisi pour sa vigueur, l'arbre représente également le cycle de la vie et le fait de le brûler devient un hommage à la nature.

Marchés aux étoiles

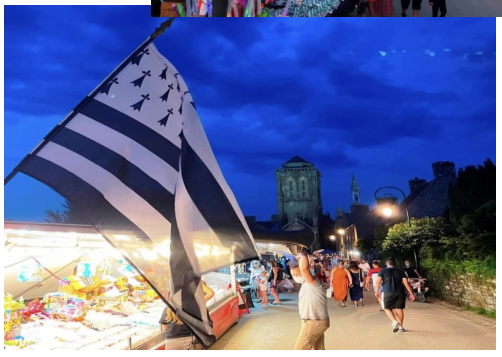

…Samedi 26 juin

La voiture balai !!!

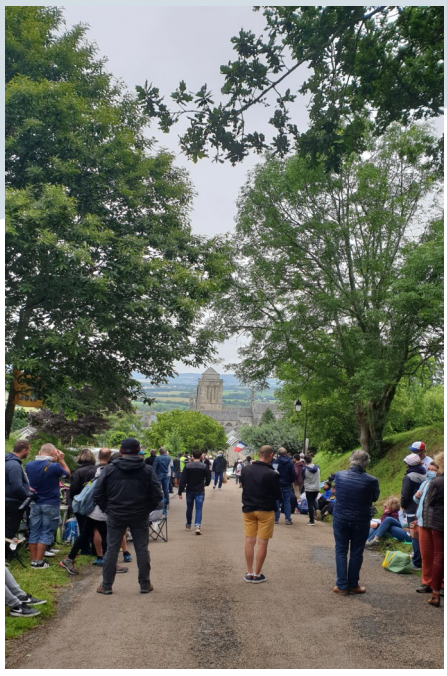

Informations - Cabinet médical

Les jours d'ouverture du cabinet sont modifiés compte-tenu de plusieurs éléments :

- de très nombreuses personnes appellent le jeudi alors que le cabinet est fermé,
- À l'inverse, peu de personnes sollicitent un rendez-vous le samedi matin,
- Les délais de rendez-vous se sont considérablement allongés malgré le fait que je n'accepte plus de nouveaux patients

Ainsi, le cabinet sera ouvert le jeudi à la place du samedi.

La journée de présence de l'interne de niveau 2 (actuellement Léa James) sera le jeudi plutôt que le vendredi. Quant à moi, je serai présent au cabinet le vendredi toute la journée plutôt que le samedi matin, ce qui permettra de recevoir davantage d'entre vous et espérer diminuer les délais de rendez-vous.

	MATIN	*APRÈS-MIDI*
Lundi	9h – 13h	14h – 19h
Mardi	9h – 13h	14h – 19h
Mercredi	9h – 13h	14h – 19h
Jeudi	9h – 13h	14h – 19h
Vendredi	9h – 13h	14h – 19h

La maison médicale de garde de Douarnenez, joignable au 02.98.75.15.92, vous permettra tout de même de consulter un médecin le samedi à partir de midi.

Le cinéma à Locronan

Dans notre commune, du 5 au 10 juillet, à l'initiative de Pierre-André LE LEUCH et de son association , a été organisé le premier Festival International du Film de Bretagne. Le succès a été tel, qu'une deuxième édition est à l'étude pour 2022.

Photo : Avec Pierre-André LE LEUCH, les cinéastes allemands qui ont obtenu le Prix du meilleur scénario européen pour le film : « Deux est un nombre magique »

Tournage : Le Maire a délivré une autorisation de tournage pour la série « l'Île prisonnière » réalisée par Elsa Bennett et Hippolyte Dard pour France 2, produite par la Société CINETÉVÉ, sur la commune entre le 20 et 30 septembre. Sous réserve d'un éventuel changement !

Vie scolaire

Lors du CM du 26 mai, à l'unanimité, les élus ont donné leur accord afin que chaque élève de CM2 allant en 6ème, à compter de cette année, bénéficie d'un dictionnaire et d'un livre français-breton !

Association « Ti Ar Sonj

"Après cette année 2020-2021 qui marquera les mémoires, tous les bénévoles et l'équipe du bureau de TI AR SONJ sont heureux de vous retrouver.

A côté de nos activités traditionnelles : Yoga, Hip-Hop, Guitare, Accordéon diatonique, Breton, Chorale, Taï Ji Chuan, Œnologie, Atelier de lecture, Ecriture, Bridge, Aide en mathématiques (manque pour cause d'absence d'animateurs, l'anglais et la céramique), nous vous proposons, pour l'année 2021/2022, cinq nouvelles activités :

- **Atelier Cirque** pour les enfants, animé par Guillaume DANTIC
- **Initiation et perfectionnement aux jeux d'échec** pour les enfants et adultes, animé par Max NOTTER, entraîneur fédéral
- **Arts plastiques** avec Elodie CARIOU
- **Tournage sur bois**, animé par Philippe GEVRIN et Ronan CADIOU
- **Séances de Feldenkrais** (gym douce pour tous !), animées par Virginie CASAZZA

Les inscriptions se feront au forum des associations le **Samedi 11 septembre**

En plus de ces activités permanentes, nous reprenons nos « fameux » apéro-jazz, le mois du film documentaire, le spectacle de Hip-Hop, une ballade à la découverte des plantes sauvages et de leurs vertus. D'autres surprises vous attendent.

Cap Solidarité Madagascar

Du 8 au 17 octobre - micro-don organisé avec le Super U de Plogonnec
Le 21 novembre - Vide-grenier à Plogonnec (réservation : 07.88.57.09.58)

Retour des « Jeudis Loisirs » . Nous vous donnons rendez-vous le 16 septembre à 14H à l'espace Ti Lokorn

La commune souhaite mettre en valeur les artistes amateurs de Locronan. A cet effet, elle réfléchit à une exposition qui leur sera dédiée. Elle fait appel à tous ceux qui souhaitent y participer (mairie 02.98.51.80.80)

La fête du renouveau est en préparation pour le **samedi 11 septembre**, dans la légalité sanitaire.
Apéritif offert par la Mairie

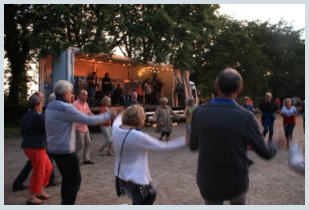

- Buvette
- Apporter votre pique-nique et grillades. Barbecues à disposition

- Feu du renouveau
- Fest Noz
- Feu d'artifice

Les artistes de l'Arbre à Vœux.

Le 5 juin, Jean-Étienne NICOT, a reçu la médaille d'honneur de la Fédération des chasseurs du Finistère aux côtés de Joël le Gall, administrateur et Laurent Toutous, président de la Fédération.

Urbanisme

Permis de construire

M. Philippe BOETE– 8 Vieille Route de Plonévez : accord le 08/04/2021 pour la construction d'une maison individuelle.
M. et Mme Laurent MARC – 189 Route de Tresséol : accord le 21/05/2021 pour la construction d'un car-port et la démolition d'un abri de jardin.
Mme Bénédicte NAVELLOU – 8 Chemin de Rodou Huella : accord le 04/06/2021 pour la construction d'une maison individuelle avec garage et d'un car-port.
M. Nicolas MESSAGER – 400 route de Goulet Ar Guer : accord le 19/08/2021 pour le changement de destination d'un bâtiment agricole en annexe à l' habitation, création de fenêtres de toit, modification et création d'ouverture

Déclarations préalables

M. et Mme Gilles BERTHOU – 4 Venelle Toul Prichen : accord le 06/04/2021 pour la réfection de la toiture.
M Olivier FEREC - 540 Route de Douarnenez : accord le 06/04/2021 pour la création d'une clôture.
Crêperie le Temps Passé 4 Rue du Four : accord le 28/04/2021 pour Terrasse sur domaine public.
M. et Mme Thibault PUSZKAREK – 31 Rue de la Montagne : accord le 03/05 2021 pour la pose d'un portail.
M. et Mme Jean-Luc ENGELMANN– 4 Rue de la Troménie : accord le 07/05/2021 pour la transformation d'un carport en garage.
M. Vincent CHATALIC 7 Hent Ar Mor : accord le 07/05/2021 pour la construction d'un abri de jardin.
M. Ludovic KERLOCH – 2 Chemin de Rosancelin : accord le 21/05/2021 pour la construction d'un auvent et la création d'une porte.
Mme Marie-Ange LE DOARÉ – 11 Rue des Ajoncs - accord le 04/06/2021 pour le changement des menuiseries.
M. et Mme François LOUBET – 24 Rue des Bruyères : accord le 04/06/2021 pour la création d'un conduit de fumée.
M. et Mme Thibault PUSZKAREK – 31 Rue de la Montagne : accord le 10/06/2021 pour la modification des peintures des menuiseries.
M. et Mme Christophe CASAZZA – 3 Rue Moal: accord le 21/06/2021 pour la modification des peintures des menuiseries.
La Confiserie d'Antan– 2 Place de la Mairie : accord le 10/08/2021 pour changement des menuiseries.

****

Un panneau « STOP » et une bande blanche seront placés en bas de la rue de la Troménie.

« L'ÉVÉNEMENT PLAISIR »
Les « Illuminations de Noël à LOCRONAN : Samedi 11 décembre 2021 au Dimanche 2 janvier 2022.

Civisme

Des sacs à crottes ont été installés sur trois emplacements, aux entrées du bourg historique. Merci de vouloir les utiliser, si besoin !

- Pour un meilleur confort de vie en société et pour le respect des employés municipaux, nous vous rappelons que le nettoyage des caniveaux et des trottoirs est de la responsabilité de chaque riverain !

Il serait inadmissible de tout attendre des autres !

Pour rappel, les horaires d'utilisation des appareils thermiques (tondeuse, tronçonneuse, etc …) doivent être respectés, dans l'intérêt général.

- Lundi au vendredi : 8H30 à 19H30
- Samedi : 9H à 19H
- Dimanche & jours fériés : 10H à 12H.

Ce serait dommage que la gendarmerie ait à intervenir !

État Civil

Naissances :
Le 14 avril : Élona GUEDEZ
Le 15 mai : Juliette PAULIN
Le 6 juillet : Romane QUÉAU
Le 10 juillet : Osman HABERT

Mariages :
Le 10 avril : Antoine BOBE - Stéphanie PATTIN
Le 20 avril : Antoine GABRIELE - Anne-Marie LAPAQUE

Décès :
Le 8 juin : Catherine RÉRAT épouse SCHOULER
Le 14 juin : Christian DIASCORN
Le 13 juillet : Solange TRELLU
Le 02 août : Angèle CUZON veuve LE DOARÉ
Le 15 août : Renée HÉMON veuve SOLLIEC

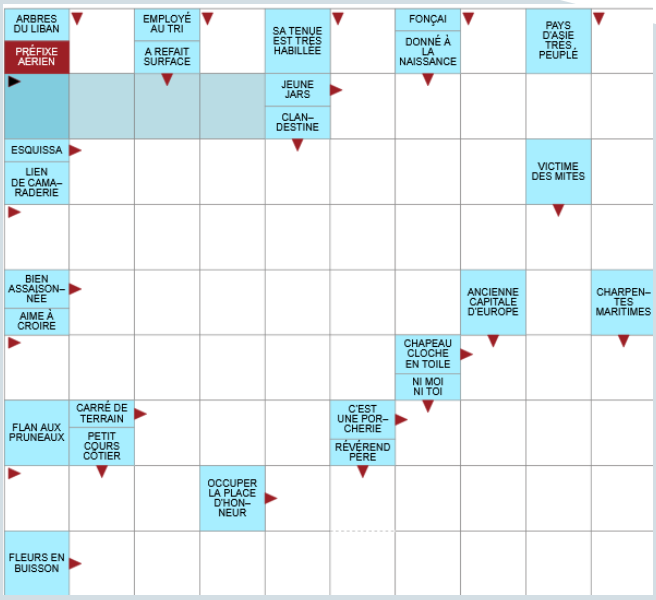

Afin de mieux identifier Locronan, nous supprimons « .fr » pour passer en « .bzh ».

Les comptes-rendus des conseils municipaux peuvent être consultés sur : locronan.bzh

Le maire Antoine GABRIELE et les adjoints vous reçoivent sur rendez vous :

Antoine GABRIELE, Maire : **mardi, mercredi & samedi matin.**

Jean-Luc LECLERCQ : Tourisme, Commerce : **samedi matin**.

Claudine NÉDÉLEC : Finances, économie, juridique : **samedi matin.**

Jean-Louis LE LEUCH : Voirie-Travaux–Urbanisme, Développement durable : **lundi & samedi matin**.

mairiedelocronan@orange.fr
www.villedelocronan.bzh
Tel : 02.98.51.80.80

ALSH : 02.98.51.80.75/anim-culture@villedelocronan.fr

Horaires d'ouverture de la mairie						
	L	M	M	J	V	S
Matin	9h à 12h					
Après-midi	14h à 17h		X	14h à 17h		X

Docteur : Thibault Puszkarek : 02.22.25.50.39 - https://puszkarek.com
Cabinet infirmier : 02.98.91.73.53

Urgences médicales : 15 **Pompiers** : 18 **Gendarmerie** : 17
Taxi : Allo Taxi Lokorn : 06.82.82.56.56

Office du tourisme : www.locronan-tourisme.bzh
Courriel : infos@locronan- tourisme.bzh tél : 02.98.91.70.14.

Médiathèque : Maintient du service « Click and Collect »
Retour des documents et retrait le Samedi de 14h à 15H30

Ti ar Soñj : 07.68.23.59.53. www.tiarsonj.fr / Email: tiarsonj@gmail.com

ADADOM : lundi au vendredi - 9H /12H - 14H/16H - 02.98.92.86.16

Déchèteries : **Quimper Nord**
lundi-mercredi-vendredi-samedi : 9H-12H / 14H-18H30
mardi et jeudi 14H-18H30
Guengat : lundi au vendredi 14H-18H // samedi 9H-12H / 14H-18H

Un container à journaux au profit de l'APE se trouve à votre disposition à l'entrée du stade.

Horaires des messes :
Samedi 4 septembre : 18H30 - Chapelle de Bonne-Nouvelle à Locronan

Horaires de la Poste : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00

3 nouvelles oeuvres :

- Tableau - Léon LE ROYER : achat
- Tableau - René LE FORESTIER : don
- Faïence - René QUILLIVIC : achat

Chapelle de N.D de Bonne Nouvelle

René LE FORESTIER, artiste peintre
17 janvier 1903 - Pontivy / 04 septembre 1972 - Concarneau

Il fut l'élève d'Arthur Midy et s'installa à Concarneau où il teint une galerie. Peintre au grand talent, il réalisa aussi beaucoup de « peinture alimentaire », c'est-à-dire des œuvres de petit format vite peints, mais à portée de toutes les bourses. Les témoignages de vie qu'il représenta sont des témoignages précieux sur la vie en Bretagne au milieu du XXème siècle.

René QUILLIVIC - Sculpteur-Céramiste-Graveur
13 mai 1879 Plouhinec(29) / 8 avril 1969 - Paris

Il part se former à l'École des beaux-arts de Paris. Son inspiration est issue principalement de sa Bretagne natale.
Il a sculpté 22 monuments aux morts en Basse Bretagne. Pour ses activités de céramiste, à la demande de Jules Verlingue, il œuvre aux faïenceries « HB » à Quimper.

Jeune bigoudène pensive
vers 1925.

La Grande Troménie 1935 - Rue Lann

Léon (Jules Alphonse) LE ROYER, artiste peintre
1858 - Nancy / 1939

Elève de Dardoize. Il fut sociétaire des Artistes Français à partir de 1889. Il figura au salon de Nancy de 1889 à 1913 avec, entre-autres, des paysages de Bretagne.

PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application PanneauPocket

Toute l'actualité de la Commune, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

1. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**

2. Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !

© PanneauPocket

Mission Locale Pays de Cornouaille BRETAGNE

Jeunes 16-18 ans

Passez en mode **avenir** !

L'obligation de formation pour les 16-18 ans, ça vous concerne !

La Mission Locale vous accompagne : 02.98.64.42.10 / www.mlpc.asso.fr

INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE

l'Europe s'engage en France · France Relance · Missions Locales · #1jeune1solution · Union européenne

Vous avez entre 16 et 30 ans ?

La Région vous accompagne vers l'emploi !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
bénéficiez d'une formation sur-mesure
pour concrétiser un projet professionnel, accéder
à une formation qualifiante ou apprendre un métier.

Infos sur ***bretagne.bzh/formation-emploi***

En agissant ensemble, on partage le pouvoir d'être utile.

Des missions citoyennes dans les associations et structures publiques, pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap.

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Votre mission sur SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR

locronan.bzh